

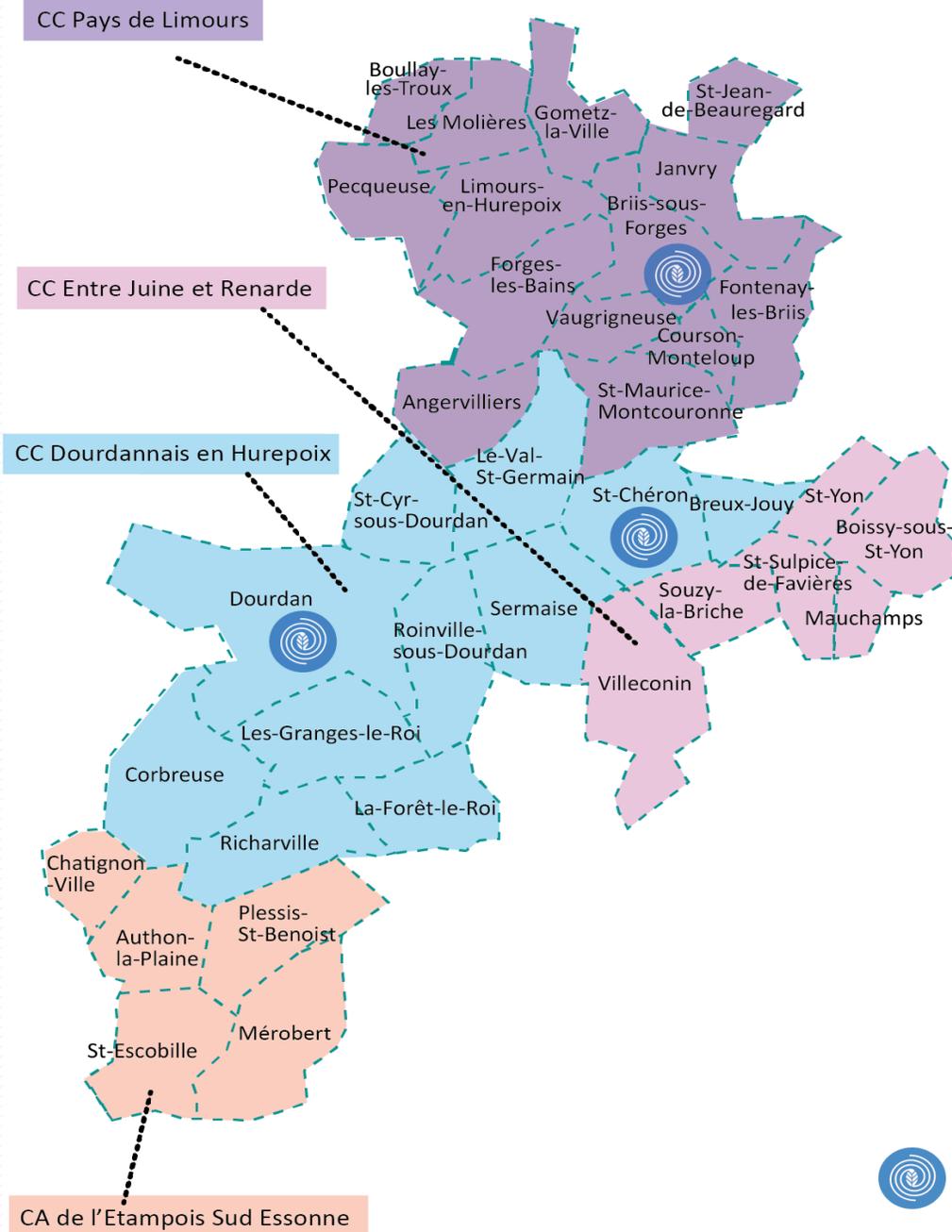
Distribution de composteurs

À destination des administrés.

Le Siredom peut fournir des composteurs aux citoyens sur le territoire de l'ex-sictom de l'Hurepoix via les EPCI.

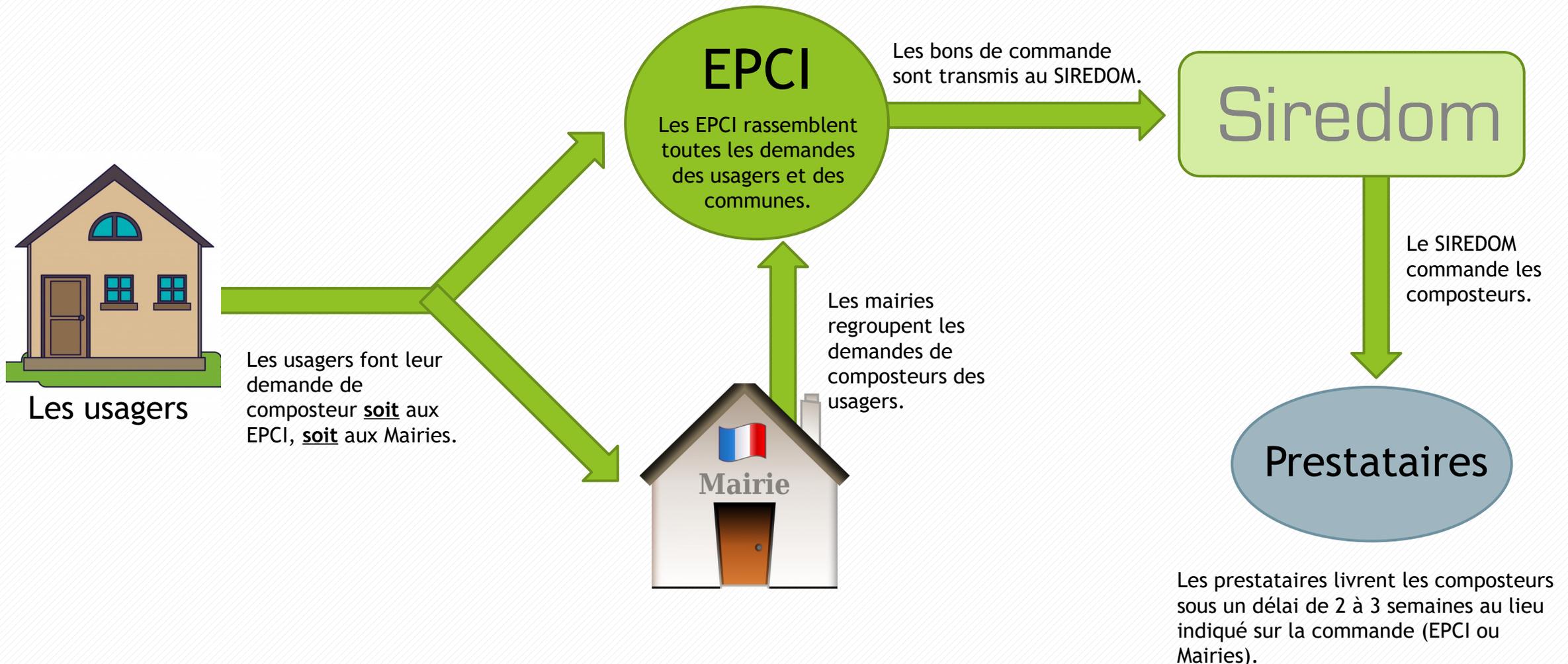
Périmètre d'action

37 communes de l'ex-Sictom de l'Hurepoix



3 Eco-centres gérés par SITREVA

Comment commander des composteurs ?



Les coûts et la commande des composteurs?

En accord entre le Siredom et les EPCI, les composteurs seront fournis aux citoyens sans surcoût en 2021. Il sera pris en charge via leur taxe d'ordures ménagères.

Ci-joint un contact pour votre EPCI :

➤ CC PAYS DE LIMOURS (Mr Cyril Marré 01-64-90-78-28) environnement@cc-paysdelimours.fr

Les communes doivent passer commande à leur EPCI.

Les composteurs



Composteur plastique 400 litres (délai de livraison d'environ 2 semaines)

Fabriqué en plastique 100 % recyclé et recyclable.

Résistance aux intempéries, aux UV et aux chocs traitement respectant l'environnement.

Durée de garantie **minimum de 5 ans.**



Bio-seau 10 litres : (délai de livraison d'environ 2 semaines)

Réceptacle permettant le stockage des « bio déchets » dans la cuisine et leur transport jusqu'au composteur.

Fabriqué en plastique 100 % recyclé et recyclable, uni d'un couvercle et d'une anse.



Composteur bois 400 litres (délai de livraison d'environ 3 semaines)

Résistance aux intempéries, aux UV et aux chocs, traitement respectant l'environnement.

Traitement contre la moisissure.

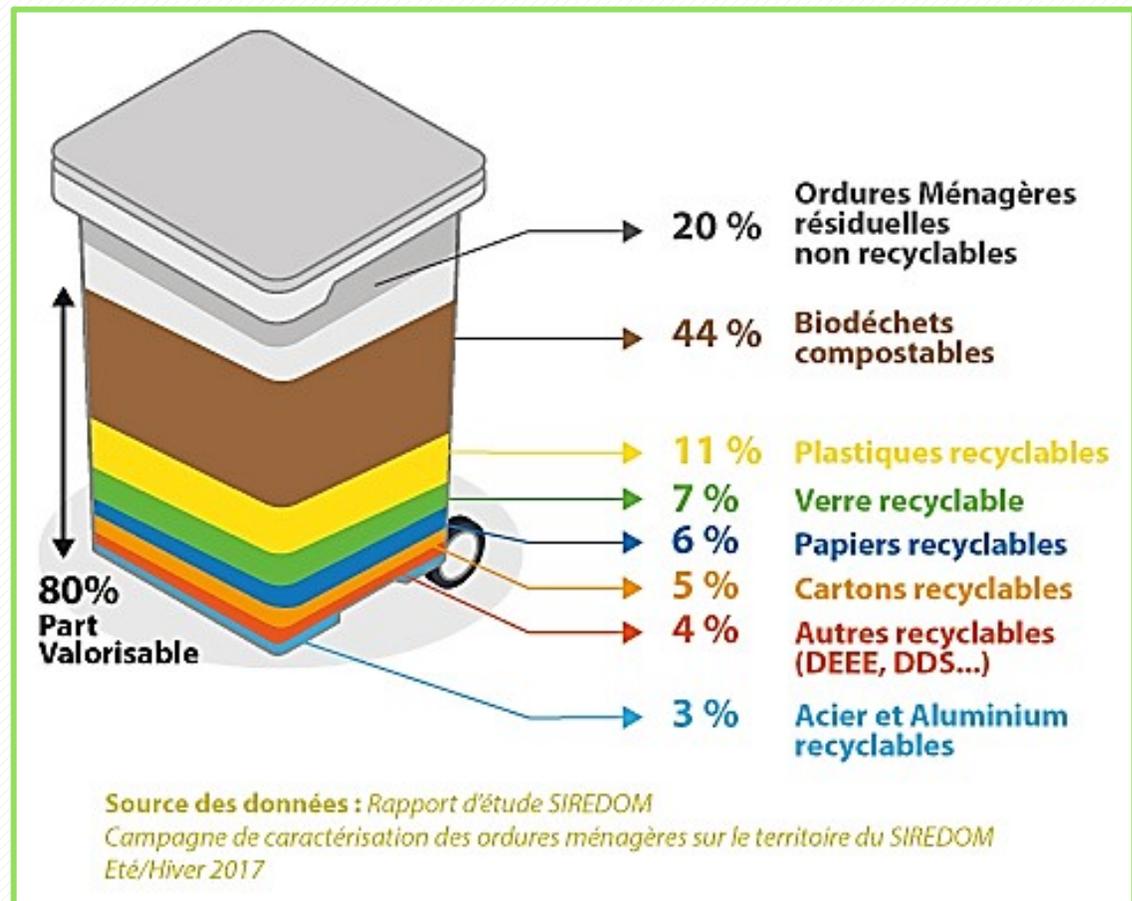
Durée de garantie **minimum de 5 ans.**

Pourquoi composter?

Les déchets organiques (biodéchets) représentent 44 % de nos poubelles d'ordures ménagères.

Il est donc important de détourner ces déchets afin d'alléger le poids et donc le coût de nos poubelles, mais en priorité de faire un retour au sol des matières organiques.

Il est possible de composter en habitat individuel mais également en habitat collectif.



Comment composter ?

MATIÈRES BRUNES (CARBONÉES)

Feuilles mortes, brindilles, sciure et copeaux, essuie-tout, cartons et papier journal.

40%



MATIÈRES VERTES (AZOTÉES)

Epluchures, herbes fraîches, marc de café, fruits et légumes abîmés, restes de repas.

60%

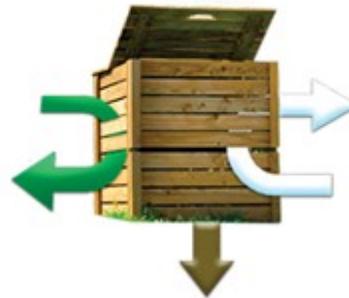


1000Kg

De matières organiques

EAU

MICRO
et
MACRO FAUNE



AIR

HUMUS + SELS MINÉRAUX

10Kg de compost



Que peut-on composter ?



Feuilles mortes à stocker au sec.



Fruits et légumes abîmés, épluchures crus ou cuits.



Broyat d'élagage, branchages fragmentés, brindilles, sciures, copeaux, paille, herbe séchée.



Restes de repas : légumes, pâtes, riz...

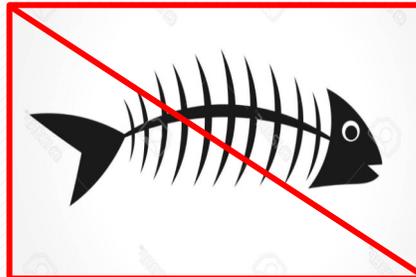
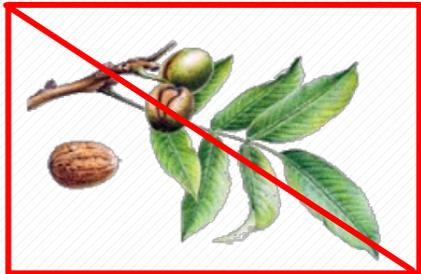


Essuie-tout, cartons en morceaux et papier journal.



Marc de café et sachet de thé.

Déchets à ne pas mettre dans votre composteur



- Cendres de bois
- Matières synthétiques
- Plastiques
- Métaux, verre
- Litières non dégradables d'animaux
- Poussières de sacs d'aspirateurs
- Terre, sable, gravats, pierres, coquillages
- Morceaux de bois et branches (>10mm de diamètre)
- Thuyas et feuilles de noyers
- Déchets d'origine animale (laitage, viande, poisson...) fortement déconseillés (cela attire les rongeurs)

Les habitants du composteur



Bactéries



Champignons



Acariens



Cloportes



Mille-pattes



Fourmis



Larves de cétoine



Lombrics

Beaucoup d'habitants se trouvent dans le composteur et font partie de son équilibre.

C'est en observant ses habitants que l'on va comprendre comment équilibrer au mieux son composteur.

Trop de moucheron va signifier que le compost est trop humide, trop de fourmis qu'il est trop sec.

Entretien votre composteur au quotidien



Déposer vos déchets régulièrement en alternant des couches de matières vertes, puis brunes, puis vertes et ainsi de suite.



Aérer une fois par semaine la couche superficielle avec une fourche ou à chaque apport avec une griffe à main sans oublier les bords.